



Série d'étude de cas de coopératives de biocarburants -
La coopérative Amaizing Energy

Préparé pour
L'initiative de développement coopératif - Agriculture (IDC-Agri)

Canada



Co-operative Secretariat
Secretariat des Coopératives

© 2007, Canadian Co-operative Association et le Conseil Canadien de la Coopération

Ce document a été produit pour l'Initiative de développement coopératif – Agriculture (IDC-Agri), un programme géré conjointement par la Canadian Co-operative Association et le Conseil Canadien de la Coopération, en partenariat avec le Secrétariat aux Coopératives du Gouvernement du Canada. Le programme d'IDC-Agri fut réalisé grâce au généreux appui financier d'Agriculture et agroalimentaire Canada.

Le matériel contenu dans ce document peut être utilisé et reproduit à des fins éducationnelles. Toutefois, la permission des détenteurs de droit d'auteur est exigée pour toutes usages ou modifications qui engendreraient des honoraires et redevances.

Rédigé par:

George Alkalay, Northfield Ventures Ltd.

Canadian Co-operative Association

275, rue Bank, Suite 400

Ottawa, ON K2P 2L6

Téléphone: 613-238-6711

info@coopscanada.coop

www.coopscanada.coop

Conseil Canadien de la Coopération

450, rue Rideau, Suite 201

Ottawa, ON K1N 5Z4

Tel. 613-789-5492

info@ccc.coop

www.ccc.coop

La coopérative Amaizing Energy / Amaizing Energy, S.A.R.L.

Denison, Iowa

Thèmes principaux :

- L'éthanol en tant que stratégie de développement économique rurale
- Compétence et hégémonie exceptionnelles du conseil d'administration
- La croissance via la fusion des coopératives agricoles



Le comté de Crawford se trouve au cœur de la zone du maïs de la partie ouest de l'Iowa. En 2006, le comté de Crawford a produit plus de 33 millions de boisseaux de maïs, soit presque 10% des près de 320 millions de boisseaux produits dans tout le Centre-Ouest de l'Iowa. Même si cela représente une production annuelle supérieure à celle de l'ensemble du Canada, ce n'est qu'une petite portion des deux milliards de boisseaux que produit l'ensemble l'état de l'Iowa chaque année.

L'Iowa compte aussi 22 distilleries d'éthanol qui, en 2006, ont produit près de 1,5 milliards de gallons d'éthanol, voire approximativement le tiers de la production annuelle d'éthanol américain. Plus de 500 millions de boisseaux de maïs ont été consacrés à la production d'éthanol en 2006, et à l'heure actuelle, l'Iowa compte une vingtaine de nouvelles distilleries soit en cours de construction, soit en cours d'étude.

Si l'éthanol a provoqué une refonte fondamentale du paysage agricole et économique de l'Iowa, il a aussi donné à ses agriculteurs le genre d'espoir qui leur faisait défaut depuis des décennies. Si le maïs est devenu l'élément essentiel d'un processus industriel à haut rendement, les agriculteurs ont aussi su se positionner non seulement en tant que fournisseurs de cette matière première essentielle, mais aussi en tant que propriétaires des distilleries.

La coopérative Amaizing Energy est l'incarnation même de l'économie agricole nouvelle. Cette coopérative agricole gère une distillerie d'éthanol au tonneau à sec d'une capacité de 40 millions de gallons à Denison, Iowa, au sein du comté de Crawford.

L'idée qui a enflammé l'éthanol

Le village de Denison, Iowa, est là où la coopérative Amaizing Energy a vu ses débuts et son succès grâce aux idées expansionnistes d'une autre coopérative locale. Amaizing Energy fut, en effet, l'enfant prodige d'une autre coopérative locale, la Harrison County Rural Electrical Co-operative (R.E.C.).

Lors de ses recherches d'opportunités d'expansion et de moyens de soutenir le développement économique et

(Note : Toutes références monétaires dans cette étude de cas sont données en dollars US.)

l'emploi dans son secteur, la Harrison County R.E.C. a décidé d'examiner les possibilités de création d'une distillerie d'éthanol au sein de cette région de producteurs de maïs. La Harrison County R.E.C. cherchait à accroître ses ventes d'électricité à partir de sa centrale de Denison en trouvant des entreprises susceptibles de nécessiter un supplément d'énergie électrique. L'éthanol semblait tout indiqué.

En novembre 2000, la Harrison County R.E.C. a tenu un colloque d'informations sur l'éthanol et a invité les membres des autres coopératives d'éthanol de l'Iowa à participer aux discussions avec les pouvoirs locaux et les agriculteurs du cru.

Dès le départ et tout au long du projet, la distillerie d'éthanol fut conçue et programmée en tant que projet de développement économique local destiné au plus grand bien de Denison, Iowa (population : 7400) et des environs. En s'appuyant sur son expérience en matière de coopératives, la R.E.C. et les dirigeants locaux pensaient que les agriculteurs seraient capables de créer une coopérative de producteurs de maïs capable de traiter leur propre récolte. Ainsi, les agriculteurs pourraient au moins bénéficier des plus-values résultant du traitement de leurs récoltes au cas où le prix du maïs lui-même tomberait assez bas pour leur créer des difficultés financières.

Cette initiative coopérative reposait sur l'hypothèse que le développement économique de la communauté, voire l'augmentation des revenus des agriculteurs et de leurs familles, ainsi que la création d'emplois industriels de

qualité au sein de cette communauté, contribuerait à la croissance de l'ensemble de l'activité économique locale. Celle-ci, à son tour, produirait les revenus fiscaux nécessaires à l'amélioration du système d'enseignement et des autres services publics pour, finalement, assurer une infrastructure économique qui permettrait aux jeunes de rester sur place, plutôt que de les voir partir à la recherche de meilleurs emplois dans les centres urbains. Par ailleurs, et toujours dans le cadre de ce processus de développement économique, la création d'une distillerie d'éthanol locale ferait aussi fructifier la Harrison County R.E.C. en lui apportant un client important supplémentaire.

Denison, Iowa : La Vie est Belle

Denison, Iowa est une petite communauté de 7 000 âmes située sur les rives du Boyer River qui traverse le comté de Crawford dans l'ouest de l'Iowa. Denison se trouve à 70 milles au sud de Omaha, Nebraska et 500 milles à l'ouest de Chicago. Fondée par un nombre important d'immigrants allemands, la ville a surtout prospéré entre la fin du 19^{ième} et le début du 20^{ième} siècle. Certes, les petites fermes familiales du coin ont souffert durant la Dépression, mais la ville a connu une certaine reprise d'activité économique au cours des années 50, grâce notamment à l'établissement d'abattoirs industriels.

La devise affichée sur le château d'eau de Denison lit toujours «It's a Wonderful Life» (la vie est belle), d'après le film du même nom où Donna Reed, l'un de ses enfants les mieux connus, était en tête d'affiche. Mais il y a 20 ans de ça, Denison, petite ville du Mid-West par excellence, fut

victime d'une sérieuse récession économique lorsque la compétition dans l'industrie d'abattage a forcé ses abattoirs à diminuer les salaires, et les jeunes sortis du secondaire ne voulaient plus rester y travailler. Le centre ville est tombé dans la décrépitude, et les commerces de la ville arrivaient à peine à survivre. A l'heure actuelle, la ville compte une importante population hispanique venue trouver du travail dans les abattoirs, car ceux-ci payent relativement mieux (\$8 à \$10/heure) que les emplois qui leur sont offerts sur la côte Ouest. Le conseil municipal cherche, depuis quelques années, à attirer de nouvelles industries et à initier des projets de réaménagement qui permettront de renflouer l'économie locale.

La majorité des hommes travaillent dans l'industrie alimentaire (l'abattage), tandis que les femmes travaillent dans l'enseignement, les services sociaux ou le tertiaire.

L'éthanol... Ce que nous avons fait de mieux depuis Donna Reed

Suite aux meetings organisés par la Harrison County R.E.C., un petit groupe (6 à 8 individus) s'est engagé à poursuivre l'idée de la création d'une distillerie d'éthanol dans la ville de Denison. Pour ce faire, ils ont établi un comité de direction. C'est alors que chaque membre a démontré son engagement au principe de la création d'une distillerie d'éthanol en faisant un apport personnel de \$25.000. Tous ceux concernés admettent qu'il s'agissait alors d'un engagement personnel important. Ces fonds étaient sensés couvrir l'achat d'une quantité de grains suffisante pour leur

permettre d'analyser l'initiative, tout en laissant suffisamment de fonds disponibles pour lancer un projet d'études ultérieur. En exigeant un apport personnel initial aussi important, ce groupe cherchait surtout à démontrer leur confiance dans cette entreprise, et qu'ils l'aient voulu ou non, leur investissement initial est vite devenu le barème d'entrée pour tout investisseur potentiel.

L'investissement initial des membres du comité de développement (devenus ultérieurement les membres du conseil d'administration de la coopérative) s'élevait à \$500.000. A noter qu'à posteriori, il fut décidé d'accorder un fractionnement d'actions de 2 :1 au bénéfice des membres du conseil d'administration afin de les compenser du temps et de l'énergie qu'ils avaient consacrée au démarrage et au suivi de la distillerie d'éthanol, et pour les risques qu'ils avaient pris lors de leur investissement initial au début du projet.

Au début, le comité de direction était composé d'individus habitant dans un rayon de 10 ou 15 milles de Denison. Peu de temps après, la coopérative s'est rendu compte qu'elle avait besoin d'étendre son rayon d'activité bien au-delà de la ville, surtout au niveau des commerçants, des fermiers et des membres de la communauté. Il fut donc décidé d'étendre le rayon d'activité géographique de la coopérative, et le comité de direction s'est engagé à localiser les fermes, les communautés, les entreprises et les investisseurs qui seraient susceptibles de jouer un rôle majeur dans l'activité commerciale et promotionnelle de la coopérative.

Chaque nouveau membre de ce conseil d'administration étendu devait aussi y verser un minimum de \$25.000.

Création de la coopérative Amaizing Energy

La coopérative Amaizing Energy a été constituée en tant que coopérative type 501 sous le régime légal de l'état d'Iowa. Elle est gérée par un conseil d'administration de onze (11) membres composé d'agriculteurs et de commerçants locaux. Lors de sa création, son conseil d'administration était composé d'agriculteurs éminents, de négociants agricoles (marchands d'engrais, de grain, etc.) et d'individus possédant une grande expérience dans le domaine des finances, tels que banquiers et conseillers financiers.

Comme indiqué plus haut, chaque membre du conseil d'administration devait investir un minimum de \$25.000 dans la coopérative, quoi que certains aient investi des sommes nettement plus importantes. La coopérative partait du principe qu'un investissement significatif de la part des membres du conseil d'administration était absolument essentiel si l'on voulait s'assurer que leurs intérêts personnels iraient de pair avec ceux de la coopérative, et qu'ils agiraient avec le plus grand soin dans la gestion de celle-ci. L'investissement des dirigeants était également sensé motiver les autres investisseurs potentiels de la communauté à les rejoindre.

La mission de la coopérative Amaizing Energy est d'assurer à ses investisseurs un maximum de bénéfices en offrant un marché alternatif aux exploitants de maïs et en fabriquant

des produits de qualité. Cette coopérative se veut «un atout efficace, rentable et écologiquement sain pour la communauté»

Une fois la coopérative constituée, son conseil d'administration a lancé un appel de fonds intensif dans un rayon de 100 milles de Denison.



Étant un aliment à bétail riche en protéine, la drèche sèche de distillerie représente un dérivé précieux de la fabrication de l'éthanol.

Appel de fonds auprès de membres engagés

Des réunions locales ont été organisées dans le but de recruter des membres pour la coopérative et de rassembler les \$29 millions d'apport nécessaire au financement du projet dont le coût global s'élevait à \$58 millions. Selon les statuts de la coopérative, tout résident de l'état de l'Iowa pouvait être membre. En fait, la majorité des membres de la coopérative viennent de l'ouest de l'état, d'une part parce qu'ils veulent avoir la possibilité d'envoyer leur maïs à une

distillerie d'éthanol locale, et d'autre part parce que les investisseurs résidant ailleurs dans l'Iowa ont tant d'autres possibilités d'investir dans des distilleries plus proches de chez eux.

L'appel de fonds organisé et volontairement mené par les membres du conseil d'administration a engendré 101 réunions locales tenues dans des endroits prédéterminés à travers l'ouest de l'Iowa. À chacune de ces réunions, plusieurs membres du conseil d'administration délivraient une présentation Powerpoint visant les opportunités qui existaient dans le secteur de l'éthanol en général avant de se lancer en détail sur la question du projet de Denison.

À l'issue de cette présentation et suivant une séance questions/réponses qui laissait toujours amplement le temps de traiter du sujet avec ceux présents, les membres du conseil d'administration procédaient à la distribution de formulaires d'adhésion. Si quelques-uns des participants intéressés s'engageaient sur-le-champ, un nombre bien plus important partaient en disant qu'il leur fallait y réfléchir. C'est alors qu'au bout de quelques jours, les membres du conseil d'administration les relançaient par téléphone, par visite à domicile ou par rendez-vous de cuisine afin d'obtenir de leur part un engagement d'investissement dans la coopérative Amaizing Energy.

Le niveau d'engagement des membres du conseil d'administration, à la fois en temps et en énergie, témoignait à lui seul de leur dévouement au projet. En revoyant l'ensemble des moyens employés, il s'est avéré que les relances

téléphoniques qui ont suivi les réunions d'information avaient contribué le plus au succès de leur stratégie d'appel de fonds. En effet, la majorité des participants, ceux qui ne se sont pas engagés au moment même des réunions, avaient exprimé un désir d'explorer le sujet de manière plus approfondie. Selon Al Jentz, directeur général de la coopérative qui fut son conseiller durant cette période d'appel à la participation, la mobilisation de fonds fut un processus long et difficile. Même en rétrospective, il fait remarquer qu'il s'agissait d'un processus difficile qu'il ne fallait pas entreprendre sans un maximum d'engagement et de lucidité, notamment en ce qui concerne les complications potentielles et le temps qu'il faudrait y consacrer.

Il fallait s'affranchir d'une action de participation de \$400 pour devenir membre de la coopérative. Les membres étaient également tenus de signer un engagement de fourniture d'un minimum de 2.500 boisseaux de maïs (ponctionnés de frais de marketing s'élevant à trois cents par boisseau), ou bien de s'acquitter d'une redevance annuelle de \$373 afin de permettre à la coopérative Amaizing Energy d'acheter son maïs ailleurs. Le prix d'une action était fixé à \$2, et chaque investisseur était tenu à un apport minimum de \$25.000.

L'apport moyen des investisseurs agricoles et autres (individus et commerces confondus) s'élevait à \$48.000. La plage des participations s'étendait de \$25.000 jusqu'au \$500.000 investis par un membre du conseil d'administration. À posteriori, certains membres du conseil d'administration estiment qu'ils auraient dû pousser

Les agriculteurs et les membres de la communauté à investir des sommes plus importantes.

Ainsi, la coopérative a pu recruter 384 membres. Les membres du conseil d'administration qui ont participé à l'appel de fonds n'ont pas reçu d'honoraires ou de commissions. Al Jentz, le directeur général, dit que les membres du conseil d'administration se sont entièrement dévoués à l'aspect d'initiative de développement communautaire du projet, et qu'ils sont venus aux réunions d'information où «ils ont présenté leur cas, exposé leurs rêves, et transformé les gens en croyants.»

Malgré ce niveau de dévouement, l'appel à participation ne s'est pas vendu tout seul et a demandé d'énormes quantités de temps et d'effort de la part des membres du conseil d'administration. En fin de compte, l'appel de fonds n'a rapporté que \$15 millions des \$29 millions nécessaires. La coopérative pouvait disposer de 10% des fonds récoltés au titre de frais de développement, mais le restant devait être entiercé jusqu'à ce que le projet soit entièrement financé.

Amaizing Energy, S.A.R.L.

Ayant réuni à ce point à peine \$15 millions des \$29 millions nécessaires via la souscription des membres, le conseil d'administration de la coopérative a visé une structure juridique légèrement plus souple sous la forme de société à responsabilité limitée (S.A.R.L.). Après avoir investi ses capitaux propres dans une nouvelle société dénommée Amaizing Energy, S.A.R.L., la coopérative a voulu inviter la participation d'autres partenaires potentiels. Les membres

du conseil d'administration sont donc allés frapper aux portes de Fagen et de ICM en vue de solliciter leur participation financière au projet. Les sociétés Fagen (l'entreprise de bâtiment) et ICM (le fournisseur des équipements et de la technologie), en plus de deux investisseurs venus de l'extérieur, ont apporté au total \$9 millions. Ceci fait que la coopérative Amaizing Energy détient non seulement 59,4% de la société Amaizing Energy, S.A.R.L., mais aussi son contrôle.

Si CoBank s'est chargé du financement du projet, c'est, selon Al Jentz, non seulement parce que les fonds propres de la coopérative et ceux apportés par ses partenaires lui ont incité à financer le projet, mais aussi parce qu'elle le soutenait de tout cœur. Selon lui, «cette banque est un partenaire idéal.»

Le projet d'investissement initial prévoyait un rendement annuel de 17%. Le rendement effectif était de 100% au cours de la première année, avec à nouveau un rendement anticipé d'environ 100% pour l'année suivante.

Le développement économique local et le soutien du projet éthanol

La coopérative Amaizing Energy avait dès le départ bénéficié d'un soutien local considérable et elle voulait, à son tour, appuyer les autres projets de développement entrepris par la ville de Denison. En début de projet, la coopérative Harrison County Rural Energy avait fourni des locaux commerciaux à Amaizing Energy, ainsi que la mise à disposition gratuite de sa salle de conférence. Ce n'était

que quelques mois plus tard que Amaizing Energy a pu installer ses bureaux dans un incubateur commercial local.

Arrivé à un certain point dans son processus d'appel de fonds, le conseil d'administration a décidé qu'il fallait «concrétiser» ce projet de distillation d'éthanol vis à vis de la communauté. C'est ainsi que la décision fut prise d'acheter un terrain en ville et d'y construire ses bureaux, mais puisque la coopérative ne pouvait pas accéder aux fonds entiers nécessaires, les membres du conseil d'administration ont signé des engagements personnels pour un total de \$140.000 en vue d'acheter 14 acres de terrain avec un petit bâtiment commercial vétuste situé aux abords de la ville. La coopérative s'est servie d'un grand panneau publicitaire sur l'un des bâtiments pour devenir une présence visible au sein de la communauté.

Quoique la coopérative Amaizing Energy n'utilise plus les locaux d'origine depuis la construction de nouveaux bureaux sur le site de la distillerie, elle en est toujours propriétaire. La coopérative a aussi indiqué qu'elle souhaiterait beaucoup apporter son aide à d'autres projets économiques locaux qui se trouvent dans la phase de mise en route ou d'études de faisabilité. Par exemple, un autre groupe est en train d'étudier la faisabilité de l'établissement d'une raffinerie de biodiesel dans le secteur.

Étude de faisabilité et projet d'entreprise

Le conseil d'administration a payé un cabinet conseil la somme de \$5.000 pour mener une étude de faisabilité,

notamment sur la compatibilité du site envisagé. L'étude a bien confirmé que le site était propice à la construction d'une distillerie d'éthanol. Cette étude, qui était surtout destinée à rassurer les gros investisseurs et les banques, n'a pas vraiment apporté d'informations nouvelles, significatives ou plus approfondies que celles déjà détenues par le conseil d'administration à l'époque.

Le projet d'entreprise fut établi par le conseil d'administration sans la moindre assistance de conseillers externes. Grâce à leurs compétences diversifiées, les membres du conseil d'administration disposaient du savoir-faire financier et technique requis pour mener à bien les études nécessaires. Cinq entreprises technologiques ont été consultées par la coopérative avant de retenir la société Fagen en tant que constructeur et la société ICM en tant que fournisseur des équipements. Les critères de sélection des entreprises visaient principalement leur réputation en matière de livraison dans les délais et aux prix convenus, de démarrage rapide des installations et de respect des garanties de production énoncées.

Le site

Le site qui fut éventuellement choisi pour la distillerie était une parcelle potentiellement polluée («brownfield») dans une zone industrielle en bordure de la ville de Denison. Avec une superficie totale de 50 acres, cette parcelle de 300 pieds de large et 1 mille de long est bordée de par et d'autre par des lignes de chemin de fer. À noter que l'un de ses attraits principaux était sa mitoyenneté avec la centrale électrique R.E.C. du comté de Harrison. Les

travaux de construction de la distillerie ont débuté en août 2004, et sont lancés le 11 septembre 2005. Inutile de vous dire que les membres de la coopérative ont su fêter l'occasion.



Le 11 septembre 2005, jour de l'ouverture de la coopérative Amaizing Energy.

Bilan 2007

À l'heure actuelle, les 35 employés de Amaizing Energy lui permettent de fonctionner 24 heures par jour, 365 jours par an, arrêts de maintenance exclus. Avec des frais de personnel de l'ordre de \$1,7 millions, la distillerie a sans aucun doute un énorme impact sur l'économie locale et sur celle des producteurs de céréales dans un rayon de 50 milles autour de Denison. Un seul sac de grains de maïs produit 1.200 gallons d'éthanol combustible, voire la quantité nécessaire à 12.000 gallons d'essence E-10.

Comme le souligne le site amzenergy.com, «Ca veut dire que les Américains peuvent parcourir 230.000 milles sur un seul petit sac de maïs».

Cette distillerie peut recevoir jusqu'à 30.000 boisseaux de grain par heure (300.000 boisseaux par jour), avec une capacité de traitement de l'ordre de 50.000 boisseaux par jour, elle dispose d'une capacité de stockage d'environ 2,2 millions de boisseaux, presque 4 fois plus qu'une distillerie typique produisant 40.000 gallons. Quoique la fiche signalétique de la distillerie indique une capacité de production maximale de 40 millions de gallons, sa production actuelle dépasse largement les 50 millions de gallons annuels.

Les dirigeants et les employés

Al Jentz, directeur général et membre de la coopérative, avait soutenu le projet dès le départ. M. Jentz a passé 18 ans dans le secteur agro-alimentaire avant de devenir le directeur des installations de la FSC/ADM achetées par l'usine. La majorité des 35 employés de la distillerie vivent à moins de 15 milles de la distillerie et ont, selon M. Jentz, parmi les meilleurs salaires de la région.

Le soutien local du projet

Depuis le départ, même lorsque la distillerie d'éthanol était toujours en phase d'étude, la ville, le comté et les gens du

cru ont soutenu sans réserve le principe de l'établissement d'une distillerie d'éthanol dans la ville. La ville et le comté ont totalement embrassé le projet dès le départ, et sont maintenant ravis de voir une distillerie d'éthanol dans les parages.

Durant les 13 mois de construction, une grande partie des 200 ouvriers engagés dans le projet ont pris des chambres dans les hôtels de Denison. En fait, selon le maire de la commune, ce projet a renfloué l'économie locale de l'ordre de 15% durant cette période de construction.

Amaizing et ses projets à venir

Le 27 décembre 2006 a vu la naissance de la société à responsabilité limitée Amaizing Energy Holding Company, LLC (S.A.R.L.). Celle-ci était sensé regrouper ses deux prédécesseurs, les société Amaizing Energy, LLC et CassCo Amaizing Energy, LLC, via un accord de fusion et de réorganisation signé le 31 janvier 2007. Du coup, le conseil d'administration est passé de 13 à 17 membres, après avoir

hérité quatre nouveaux membres venus des communes environnantes.

Au mois de mars 2007, la société CassCo Amaizing Energy LLC a annoncé qu'elle avait entamé la construction d'un agrandissement de ses installations qui lui permettrait d'ajouter 100 millions de gallons à sa production actuelle de 40 millions de gallons. Vu que production des 100 millions de gallons d'éthanol en question nécessitera quelque 35 millions de boisseaux de maïs supplémentaires, l'avenir des producteurs de maïs de la région semblerait plutôt assuré. Il n'est pas surprenant que les agriculteurs de l'Iowa soient ravis par l'arrivée d'un client local de cette envergure.

Les leçons apprises :

- Les projets de distillation de l'éthanol ne sont pas simples, et le milieu des affaires évolue d'un jour à l'autre.
- Les membres du conseil d'administration doivent **impérativement** s'investir de manière significative, tant sur le plan financier que personnel.
- Il est conseillé d'exiger une participation minimum de \$25.000 à \$30.000. Au long terme, ceux qui n'investissent que \$1.000 ou \$2.500 ne participeront pas activement au projet.
- Tout en gardant le nombre des membres du conseil d'administration au minimum, s'assurer que ceux retenus soient compétents.
- Se tenir à jour de l'évolution quasi journalière de la politique commerciale et environnementale visant l'éthanol.
- Certes, réunir les capitaux nécessaires devient souvent un défi monumental, mais c'est l'étape la plus importante vis-à-vis du développement et de l'autonomie de la coopérative.
- Le soutien de la communauté, de ses commerçants, politiciens et individus est essentiel.

Évolution chronologique de la coopérative Amaizing Energy

Novembre 2000	Formation du comité directeur Constitution de la coopérative
Début 2003 – août 2004	Appel de fonds (101 réunions à travers la région ouest de l'Iowa)
Août 2004	Début du chantier
11 septembre 2005	Ouverture de la distillerie
Mars 2007	Agrandissement de la distillerie

